

DEMANDE - ASBL

Si vous souhaitez soumettre une demande pour la mise à disposition d'un Project Room pour une ASBL, nous vous invitons à prendre connaissance des conditions mentionnées ci-dessous et à télécharger votre dossier via notre site.

Les critères pour être éligible

- l'association doit avoir son siège au Luxembourg et être active dans le milieu artistique
- sa présence aux ateliers doit être liée à un projet artistique documenté

Votre dossier doit comprendre les documents suivants

- une présentation écrite du projet sur lequel votre ASBL compte travailler dans les locaux de l'AAPL
- le formulaire de demande dûment rempli

Notes et recommandations

- être membre de l'AAPL ne garantit pas forcément le droit à la mise à disposition d'un project room. Seuls les dossiers de candidature complets seront analysés par le conseil d'administration qui se basera sur la réalisabilité du projet proposé et sur la pertinence artistique
- profitez de la possibilité de visiter le bâtiment avant de faire la demande
- attribution des ateliers selon les disponibilités
- vous êtes prié de bien vouloir prendre connaissance du contrat de location avant de faire votre demande
- durée de mise à disposition des project room : min. 1 semaine et max. 6 mois

Prière de télécharger un seul fichier en format .pdf, .docx ou .pages comprenant tous les documents demandés. Merci !

Nom de l'ASBL

Adresse du siège social

N° d'inscription au RCS

Nom et Prénom de la personne de contact

N° de téléphone **Courriel**

Compte bancaire **Code BIC**

Assurance

L'ASBL souhaite louer un

Project Room

Luxembourg, le Signature